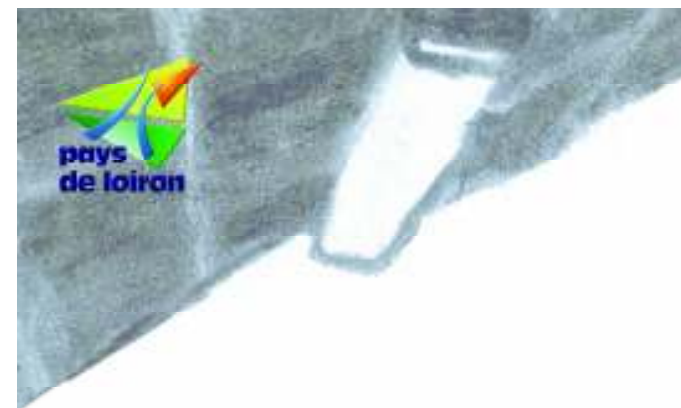


Horaires d'ouverture

BIBLIOTHEQUE	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Beaulieu sur Oudon 02.43.02.11.40 Mairie – 22 rue de Bretagne		14h-15h			11h-12h	
Bourgneuf la Forêt 02.43.37.76.32 2 rue du Stade		10h-12h 15h-17h30		16h30-18h30	10h30-12h30	
Bourgon 02.43.37.15.90 Mairie – rue Helpé		10h-12h				10h-11h30
La Brulatte 02.43.02.12.02 Mairie – rue des écoles	Horaires d'ouverture de la Mairie					
Le Genest St Isle 02.43.02.07.99 Route des chênes secs		10h30-12h 15h-17h		16h30-19h	10h30-12h30	
La Gravelle 02.43.37.57.92 Mairie – 1 rue Mme de Sévigné	Horaires d'ouverture de la Mairie					
Launay Villiers 02.43.37.54.69 Mairie – Place de l'église	Horaires d'ouverture de la Mairie					
Loiron 02.43.26.14.68 5 route des sports	16h-18h	10h-12h 14h-18h		16h-18h30	10h-12h	
Montjean 02.43.02.11.08 Mairie – Place de la Mairie		16h-18h			10h-12h	
Port Brillet 02.43.01.89.22 Parc du Dr. Augéard	16h-18h	10h-12h 14h30-16h30	16h-18h		10h15-12h	
Ruillé le Gravelais 02.43.02.10.56 Mairie – rue Principale	Horaires d'ouverture de la Mairie					
St Ouen des Toits 02.43.37.86.27 Mairie – 5 rue du Château		10h-12h15 14h30-16h30			10h30-12h15	
St Pierre la Cour 02.43.37.53.06 18 rue des Provinces	16h30-18h30	10h-12h 15h-18h		16h30-18h30	10h-12h	

Horaires hors aménagements pour juillet-août et jours fériés
Bibliothécaires intercommunales : 02.43.02.77.67

Mis à jour : 09/2007



Réseau
des bibliothèques
du Pays de Loiron

Guide du lecteur
intercommunal

Dessins : Elèves de l'Ecole intercommunale d'Arts Plastiques
Conception/Maquette : Emmanuelle TONJIN





Modalités

Inscription (sur présentation d'un justificatif de domicile) **et consultation gratuites.**

Une **carte de lecteur** permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du Pays de Loiron. Le lecteur doit rapporter le livre dans la bibliothèque où il l'a emprunté.

Nombre de prêts :

3 livres + 3 BD + 3 revues + 2 CD pour 4 semaines (prolongations possibles).

Autorisation parentale pour les - 18 ans

Retards et amendes :

1^{er} rappel : 15 jours de retard - sans facturation
(Sauf Loiron : 1 € + 0.05 € par jour et par document)

2^e rappel : 30 jours de retard - 2 € / lecteur
(Sauf Loiron : 2 € + 0.05 € par jour et par document)

3^e rappel : 45 jours de retard - Facturation des documents
(Sauf Loiron : 3 € + facturation des documents)

Tout document détérioré ou perdu devra être remplacé.



Prêts en réseau

Possibilités de prêts entre bibliothèques

Fonds spécifiques :

- Le Bourgneuf la Forêt : BD Adultes
- Le Genest St Isle : Voyages
- Loiron : Sciences
- Port-Brillet : Patrimoine
- St Pierre la Cour : Gastronomie

La **consultation** du catalogue dans les bibliothèques informatisées vous permettra de voir tous les livres et CD disponibles.

Réservations : sur place (3 documents maxi)

Si les bibliothèques n'ont pas les documents, nous pouvons effectuer une recherche auprès de la Bibliothèque Départementale de la Mayenne.

Nombre de documents disponibles :

43 700 livres et revues
3 400 documents sonores
150 CD-Roms en consultation sur place
Une partie des livres et CD est régulièrement renouvelée par la BDM.

Programme d'animations

- Théâtre et littérature (janvier)
- Café lecture intercommunal (mars)
- Lire en Fête (octobre)



Carte du réseau des bibliothèques du Pays de Loiron

